

par le Gouvernement français dans le secteur Garibaldi-Miollis. L'architecte dont les services ont été retenus pour ce projet a proposé la construction d'une tour de 26 étages aux lignes régulières, mais les autorités françaises n'ont pu jusqu'ici accorder la permission de construire un édifice de ces dimensions à cet endroit. Elles ont déclaré toutefois qu'au mois de juin 1965 elles approuveraient la construction d'un édifice de dimensions convenables sur l'emplacement Garibaldi-Miollis ou qu'elles mettraient à la disposition de l'UNESCO un autre emplacement situé tout près du Siège et où l'on pourrait construire l'édifice en question. La somme d'argent nécessaire à la construction du nouvel édifice était considérable. Les prévisions fondées sur les prix courants de 1964 permettaient de fixer le coût de la tour à environ \$8,700,000 si on y installait des appareils de climatisation, et environ \$6,400,000 sans ces appareils.

Comme l'espace situé au centre de Paris aura toujours une très grande valeur, il semble que le Gouvernement français ait songé à mettre à la disposition des organismes internationaux des terrains situés en banlieue. Ce projet n'est pas tout fait mis au point, mais le Gouvernement a accepté de proposer un emplacement à l'UNESCO avant le mois de mars 1966 afin que les membres de l'Organisation puissent en faire l'étude lors de la Quatorzième Conférence générale.

Conclusion

A la fin de la treizième session de la Conférence générale, qui s'est terminée le 21 novembre, la délégation canadienne a pu faire le bilan des progrès accomplis au cours de la réunion. L'aspect le plus encourageant était le fait que la Conférence générale s'est consacrée surtout à l'étude des tâches pratiques et positives qui relèvent de l'UNESCO, dans le cadre d'un programme de travail solide et bien coordonné. On a félicité de leur travail le directeur général et le Secrétariat, en collaboration avec les divers gouvernements et avec le Comité exécutif, qui ont préparé le programme avec méthode, ont effectué les travaux préliminaires avec beaucoup de soin et ont refusé au cours de la conférence d'apporter certains changements qui auraient nui au programme. Si on laisse de côté certaines discussions qui, aux yeux de la plupart des délégations, étaient nettement de nature politique et prêtaient à la controverse, la majorité des représentants qui participaient à la treizième session ont tenu à étudier sérieusement le programme et le budget présentés par cette importante institution spécialisée, pour les années 1965-1966, dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture dont elle est chargée.